



Location d'appartement à personne handicapée

Par **guimard**, le **15/10/2009** à **17:04**

Bonjour,
je met en location un appartement et une personne handicapé (maladie neurologique qui limite ses mouvements) souhaite prendre un bail.

Cette personne, peut-elle imposer dans l'immédait ou dans le futur des aménagements au propriétaire ?

Le propriétaire peut-il refuser ?

qui prend en charge les travaux ?

Si le locataire ne paye plus son loyer n 'est on pas bloqué dans ses démarches (récupération des loyers, annulation du bail) compte tenu de son statut d'handicapé.

Merci d'avance.